Image not found or type unknown

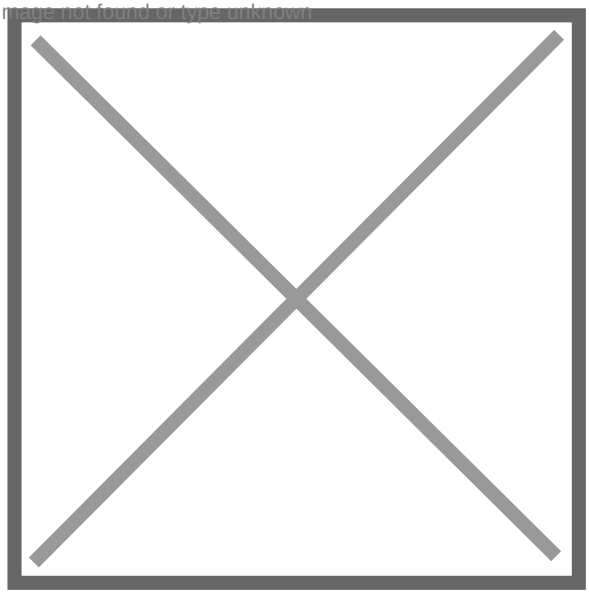

Produit reçu mieux que celui commandé

Par **JeanPierreTokyo**, le **01/02/2017** à **21:21**

Bonsoir,

Je vous écris car j'ai commandé un ordinateur A à 400 € pour de la bureautique sur un célèbre site de vente par correspondance.

Deux jours après, j'ai reçu ma commande et après avoir ouvert le colis, je me suis rendu compte que j'ai reçu un ordinateur B bien plus cher (1.500 €) que le A (400 €) et bien plus performant bien sûr.

Sur le bon de livraison, il est indiqué l'ordinateur A.

Je souhaiterais conserver cet ordinateur B et recommander un A en plus.

Savez vous ce que je 'risque' en conservant l'ordinateur B ? Le vendeur, s'il se rend compte de l'erreur, peut-il me demander de rendre l'ordinateur B ou, si je souhaite conserver cet ordinateur B, payer la différence (soit plus de 1.000 euros) ?

Pourriez-vous me donner le(s) texte(s) sur le(s)quel(s) vous vous appuyez donner votre réponse ?

Merci

Par **Visiteur**, le **01/02/2017** à **21:32**

Bsr
On peut comprendre que vous ayez envie de conserver un super ordi presque 4 x plus cher, mais normalement, on prend contact avec le fournisseur pour lui signaler la non conformité de la livraison.
Il y a en plus de fortes chances que la traçabilité des expéditions fasse ressortir rapidement l'anomalie et dans ce cas on va vous le réclamer.

Par **JeanPierreTokyo**, le **01/02/2017** à **21:49**

Bonsoir,

Il s'avère que cet ordinateur est un ordinateur de bureau pour mon assistant qui arrive demain.

Je n'ai pas d'autre choix que de l'utiliser !

Si le site marchant le réclame, que peut-il se passer ?

Merci

Par **morobar**, le **02/02/2017** à **08:55**

Bjr,
C'est simple: il faudra le payer.
Mais vous devriez avoir un autre choix. Vous commandez un seul appareil, mais en avez besoin impérativement de deux.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés